

Feuilles de matchs	2023/2024
Feuille de match mal remplie, et/ou non conforme	11,00 €
Feuille de match de complaisance	330,00 €
Feuille de match falsifiée	330,00 €
Défaut d'enregistrement de résultat	11,00 €
Feuille de match en retard (sous huitaine)	44,00 €
Feuille de match en retard (+ 15 jours)	88,00 €
FMI transmise hors délai	44,00 €
Feuille de plateaux U11 en retard (sous huitaine)	21,00 €
<b>Les forfaits</b>	
<b>Forfait U19/seniors</b>	
Forfait match (1 <sup>ier</sup> et 2 <sup>ieme</sup> )	55,00 €
Forfait sur 3 dernières rencontres	<b>280 EUROS PAR JOURNEE</b>
3 <sup>ieme</sup> forfait donnant lieu à un forfait general réglementaire	275,00 €
Forfait general volontaire du club	275,00 €
Forfait sur rencontre de coupes avant 1/4 finale phase préliminaire	88,00 €
Forfait sur rencontre de coupes à partir 1/4 finale phase finale	132,00 €
Forfait coupe championnat Absence en finale	265,00 €
<b>Forfait U15/U17</b>	
Forfait match (1 <sup>ier</sup> et 2 <sup>ieme</sup> )	55,00 €
Forfait sur 3 dernières rencontres	<b>165 EUROS PAR JOURNEE</b>
3 <sup>ieme</sup> forfait donnant lieu à un forfait general réglementaire	165,50 €
Forfait general volontaire du club	165,50 €
Forfait sur rencontre de coupes avant 1/4 finale phase préliminaire	88,00 €
Forfait sur rencontre de coupes à partir 1/4 finale phase finale	132,00 €
Forfait coupe championnat Absence en finale	265,00 €
<b>Forfait U13</b>	
Forfait match (1 <sup>ier</sup> et 2 <sup>ieme</sup> )	44,00 €
3 <sup>ieme</sup> forfait donnant lieu à un forfait general réglementaire	110,00 €
Forfait general volontaire du club	110,00 €
Forfait sur 3 dernières rencontres (sauf sur les brassages 1 et 2)	<b>110 EUROS PAR JOURNEE</b>
<b>Forfait sur plateaux foot animation</b>	
Absence club non justifiée et club organisateur non prévenu 48h avant	33,00 €
Non-participation d'un club aux journées organisées par le district (JND, festival U13, rentrée du foot, etc.)	110,00 €
<b>Frais disciplinaires et droits d'appel</b>	
Frais de constitution de dossier (club a l'origine du dossier)	16,50 €
Droit d'appel	88,00 €
Affaire mise en instruction	55,00 €
Absence non justifiée d'un officiel convoqué	55,00 €
Absence non justifiée d'un club convoqué	88,00 €
Absence non justifiée d'une personne convoquée	55,00 €
Absence non justifiée d'un club convoque par la commission (récidive)	132,00 €
Pas de réponse suite à une demande officielle du district (rapport, renseignements, etc.)	22,00 €
Absence non justifiée ou tardive entrainant report de décision	132,00 €
2eme convocation	33,00 €
<b>Statut de l'arbitrage – championnat départemental 1 (ART 46 du statut de l'arbitrage)</b>	
Première saison d'infraction - par arbitre manquant	120 €
Deuxième saison d'infraction : amendes doublées	240 €

Troisième saison d'infraction : amendes triplées	<b>360 €</b>
Quatrième saison d'infraction et suivantes : amendes quadruplées	<b>480 €</b>
<b>Statut de l'arbitrage – autres championnats</b>	
Première saison d'infraction - par arbitre manquant	<b>55,00 €</b>
Deuxième saison d'infraction : amendes doublées	<b>110,00 €</b>
Troisième saison d'infraction : amendes triplées	<b>135,00 €</b>
Quatrième saison d'infraction et suivantes : amendes quadruplées	<b>220,00 €</b>
<b>Obligations des jeunes – autres championnats</b>	
Club en infraction avec les obligations des jeunes - 1 <sup>ère</sup> année	<b>55,00 €</b>
Club en infraction avec les obligations des jeunes - 2 <sup>ème</sup> année	<b>110,00 €</b>
Club en infraction avec les obligations des jeunes - 3 <sup>ème</sup> année	<b>135,00 €</b>
Club en infraction avec les obligations des jeunes - 4 <sup>ème</sup> année	<b>220,00 €</b>
<b>Divers</b>	
Modification d'une date de match hors des délais règlementaires	<b>44,00 €</b>
Modification d'une date de match sans autorisation (frais à chaque club)	<b>88,00 €</b>
Modification d'une date de match sans autorisation (frais à chaque club) match jeunes jusqu'à U15	<b>55,00 €</b>
Absence aux ag ou réunions programmées	<b>110,00 €</b>
Absence non justifiée de joueur sélectionné en stage ou sélection	<b>88,00 €</b>
Adhésion club	<b>83 € EUROS PAR CLUB</b>
Absence de l'éducateur désigné sur le banc de touche (amende par rencontre)	<b>44,00 €</b>
Absence de commissaire au terrain	<b>44,00 €</b>
Absence non justifiée d'un club convoqué par une commission	<b>88,00 €</b>
Absence non justifiée d'un club convoqué par une commission (récidive)	<b>132,00 €</b>
Absence non justifiée d'un officiel convoqué par une commission	<b>55,00 €</b>
Absence non justifiée d'une personne convoquée par une commission	<b>55,00 €</b>
Absence non justifiée ou tardive entraînant report de décision par la commission	<b>132,00 €</b>
Deuxième convocation par la commission	<b>33,00 €</b>
Droit de réclamation d'après match	<b>55,00 €</b>
Droit de réserve d'avant match (confirmation réserve)	<b>27,50 €</b>
Droit d'évocation	<b>55,00 €</b>
Educateur ou dirigeant suspendu sur feuille de match	<b>110,00 €</b>
Equipe participant à un match amical à la place d'une rencontre officielle	<b>276,00 €</b>
Equipe quittant le terrain avant la fin d'un match sans raison valable	<b>132,30 €</b>
Equipe refusant de disputer une rencontre faute d'officiel	<b>110,00 €</b>
Exercice de fonctions officielles par une personne suspendue ou non licenciée	<b>88,00 €</b>
Fausse licence / fraude sur identité	<b>330 € EUROS PAR LICENCE</b>
Joueur non qualifié le jour de la rencontre, ou non licencié	<b>66,00 €</b>
Joueur suspendu le jour de la rencontre	<b>165,00 €</b>
Match perdu par pénalité	<b>55,00 €</b>
Non fourniture des ballons (art 10.2 reg coupe SEAT/SKODA)	<b>A L'APPRECIATION DU COMITE DE DIRECTION</b>
Non présentation d'un joueur a une journée de détection (/ joueur)	<b>55,00 €</b>
Non-respect de l'obligation du nombre de dirigeants (par dirigeant manquant)	<b>55,00 €</b>
Participation d'un joueur non licencié	<b>165,00 €</b>
Participation irrégulière d'un joueur (amende par joueur)	<b>66,00 €</b>
Participation irrégulière d'un joueur a plus d'une rencontre	<b>165,00 €</b>
Pas de réponse suite à une demande officielle du district (rapport, renseignements, etc.)	<b>22,00 €</b>
Rencontre sur un terrain non classe ou non homologué, ou non conforme aux statuts	<b>A L'APPRECIATION DU COMITE DE DIRECTION</b>
Tournoi organise sans homologation	<b>165,00 €</b>
Membres (km a/r)	<b>0,45 €</b>

Amendes financières pour les arbitres - Les sommes seront retenues sur les virements mensuels des intéressés	
Manquement administratif (non-respect du délai de prévenance des indisponibilités, retard ou non envoi de rapport, non réponse a un courriel, etc.)	<b>22,00 €</b>
Retard de plus de 15 minutes sur l'heure d'arrivée a un match	<b>16,50 €</b>
Indisponibilité tardive 48h avant la rencontre	<b>37,50 €</b>
Arbitres absents aux formation et perfectionnement	<b>22,00 €</b>
Absence non excusée a un match	<b>55,00 €</b>
Absence non excusée a un match avec une observation programmée	<b>88,00 €</b>
Absence non excusée a une convocation (CDA, discipline, appel, aux formations, etc.)	<b>55,00 €</b>